

8e Congrès du groupement latin de médecine du sport

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale
de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **28 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Répartition des fonds de l'A.N.E.P., selon leur destination, au cours de l'année 1970

	Fr.
1. Réserve olympique	150 000.—
2. Subsidés pour la préparation aux compétitions internationales représentatives	300 000.—
3. Subsidés pour la participation aux compétitions internationales représentatives	550 000.—
4. Fonds pour l'encouragement du sport d'élite	700 000.—
5. Subsidés aux associations	
a) gymnastique et sport en général (cours)	420 000.—
b) tir	160 000.—
6. Subsidés au service médico-sportif, y compris les examens médicaux	211 800.—
7. Financement du Secrétariat général de l'A.N.E.P.	350 000.—
8. Subsidés administratifs au C.O.S.	40 000.—
9. Subsidés pour l'aide de l'A.N.E.P. à la construction de salles de gymnastique et de terrains de sport	1 000 000.—
10. Constitution d'un fonds de réserve	—.—
11. Subsidés pour les cas extraordinaires	217 500.—
Total	4 099 300.—

des frais qui leur revient lors de chaque participation à une épreuve internationale.

Les sportifs d'élite doivent en outre assumer eux-même une grande partie des frais individuels pour l'entraînement et la participation à une compétition. Si l'on compare la situation financière à celle des pays voisins, les proportions varient de 1:4 à 1:6 au détriment des athlètes suisses. Cette comparaison est parfaitement justifiée, puisque le nombre des athlètes affectés au sport de compétition international est indépendant de la grandeur d'un pays et de l'importance de sa population.

A titre de comparaison: Fondation Aide sportive allemande

L'Aide sportive allemande se manifeste partout où le sport n'est pas capable de s'en tirer tout seul.

1968	1 million de DM réuni et distribué
1969	3 millions de DM réunis et distribués
1970	6 millions de DM réunis et distribués
1971	10 millions de DM prévus
et en 1972	
année des Jeux olympiques	15 millions de DM prévus
Total	<u>35 millions de DM</u>

S'il doit être capable de garder la cadence dans une certaine mesure, le sport de compétition suisse a un besoin urgent de moyens supplémentaires.

— Il faut diminuer la part assumée par les associations pour les compétitions nationales et internationales, les honoraires des entraîneurs, les préparatifs et l'entraînement.

— Les sportifs d'élite ont besoin d'une assistance sociale sous forme de contributions pour une alimentation adéquate, les soins divers (sauna, massages), les voyages, le manque à gagner et les soins médicaux.

Il s'agira de pouvoir encourager individuellement chaque année 200 sportifs d'élite prometteurs au moyen de 1 500 000 fr.

L'entraînement inévitable de 200 jeunes talents destinés à prendre la relève exige également 1 500 000 fr. Le total se monte donc à 3 millions de francs pour permettre aux athlètes suisses des deux sexes de pratiquer le sport de compétition dans des conditions techniques, sociales et professionnelles analogues à celle des autres équipes internationales.

Les moyens mis à notre disposition par le Sport-Toto sont complètement épuisés et c'est dans cet esprit que nous nous adressons à tous en leur demandant de seconder nos efforts. Une participation internationale exige des dépenses importantes.

Il faut en faire plus!

8e Congrès du groupement latin de médecine du sport

Renseignements généraux

Lieu du congrès

Casino de Spa — rue Royale — 4880 — Spa (Belgique). Le bureau d'accueil et le secrétariat y seront ouverts le mercredi 26 mai de 14 h. à 19 h., les jours suivants de 8 h. 30 à 19 h., sans interruption.

Langues officielles

Français, espagnol, italien. Les deux salles, utilisées simultanément, sont équipées pour la traduction dans ces trois langues.

Droits d'inscription

Participants: 1500 FB. Accompagnants: 1000 FB. Le montant total sera versé à l'adresse suivante: Compte chèque postal: No 123.40, Banque Nagelmackers, 32, rue des Dominicains, 4000 Liège-Belgique pour le compte No 22425/C/013 du Congrès latin de médecine du sport. Les bulletins d'inscription doivent parvenir au secrétariat permanent avant le 1er mars 1971. L'inscription ne sera effective qu'après versement du montant total (bulletin No 1).

Programme des personnes accompagnantes

Inscriptions à remplir sur le bulletin No 1 (visites gratuites). Survol des Ardennes (jeudi 27 mai, après-midi). Visite des Grottes de Remouchamps (vendredi 28 mai, matin). Visite des Cristalleries du Val Saint-Lambert (vendredi 28 mai, après-midi). Circuit des Sources (samedi 29 mai, matin).

Communications

Des communications se rapportant ou non aux thèmes, d'une durée de dix minutes maximum, pourront être acceptées dans la mesure du temps disponible. Les auteurs désireux se présenter de telles communications sont priés de remplir et de renvoyer le bulletin No 3, avant le 1er mars 1971.

Les textes des exposés, ainsi que ceux des communications, ces derniers comportant au maximum 4000 signes et intervalles, une figure ou un tableau, seront publiés dans une monographie consacrée au Congrès, pour autant qu'ils soient remis au secrétaire de chaque séance pendant celle-ci.

Programme

Jeudi 27 mai à 10 heures

Auditoire A. Séance académique: «La place des sports dans la civilisation moderne».

Jeudi 27 mai

Auditoire A. Séance de travail: «Le problème de la fatigue dans la pratique sportive».

Vendredi 28 mai matin

Auditoire A. Séance de travail: «Lésions capsulo-ligamentaires du genou».

Auditoire B. Séance de travail: «Problèmes médico-sportifs pendant la croissance».

Vendredi 28 mai après-midi

14 h. 30: Programme sportif et démonstrations médico-sportives aux installations du Centre de la Fraineuse.

Samedi 29 mai matin

Auditoire A. Séance de travail: «Mise au point du problème de la lutte contre le dopage chez le sportif».

Auditoire B. Communications libres.

Samedi 29 mai après-midi

Auditoire A. 14 h. 30: Assemblée générale du Groupement latin de médecine du sport.

Auditoire B. 14 h. 30: Assemblée de la Société internationale de psychologie du sport.